



Développement économique

sommaire

40 Paroles d’expert
Pascal Allizard, président du CNER, président de l’agence de développement économique Calvados Stratégie, vice-président du Conseil général du Calvados, maire de Condé-sur-Noireau

42 Interview
Natacha Bouchart, maire de Calais, sénatrice du Pas-de-Calais
Yves Daudigny, président du Conseil général de l’Aisne

46 Initiatives
Althen-des-Paluds Télétravail adapté aux personnes handicapées
Perpignan-Méditerranée Du très haut débit pour les entreprises
Charente Développement Un site Internet qui a du goût
Sagemor Le Morbihan navigue en mode 2.0
Fécamp Fécamp joue la web TV

50 Comment ça marche ?
Le NFC

52 Retour sur
Saint-Dié Géographie numérique à Saint-Dié



Pascal Allizard, président du CNER, président de l'agence de développement économique Calvados Stratégie, vice-président du Conseil général du Calvados, maire de Condé-sur-Noireau

paroles d'expert

Selon Pascal Allizard, “La France ne court pas le risque d’être handicapée sur le plan des nouvelles technologies.” Le président du CNER dresse, pour *Paroles d’élus*, un vaste panorama de l’usage des nouvelles technologies par rapport au reste du monde.

■ **Paroles d’élus – À votre avis, les TIC ont-elles obtenu, en France, le succès attendu du point de vue de l’activité économique ? Comment faire en sorte qu’elles constituent un gisement d’activités capable de faire face à la crise économique mondiale ?**

■ **Pascal Allizard** L’Insead (Institut européen d’administration des affaires, à Fontainebleau) réalise régulièrement un classement des pays les plus avancés en termes de TIC. Celui-ci est présenté au Forum de Davos et constitue une des références dans le domaine. Le dernier classement, de 2009-2010, situe la France au 18^e rang mondial. Pour cette même période, les cinq premiers sont : la Suède, Singapour, le Danemark, la Suisse et les États-Unis. Au sein de ce classement, la France est immédiatement précédée par la Corée du Sud, l’Australie et le Luxembourg ; elle devance la Nouvelle-Zélande, l’Autriche et le Japon. Si l’on souligne que la France progresse de trois places par rapport à 2008, on peut en conclure que la performance de notre pays est tout à fait honorable. Ce résultat est très largement dû au travail des opérateurs de télécommunications, et à celui de France Télécom Orange en particulier, qui ont abouti à un équipement satisfaisant du territoire – même s’il est loin d’être achevé pour le haut et le très haut débit. En outre, cet équipement s’accompagne d’une tarification des usages particulièrement compétitive. Certes, la fracture numérique n’a pas encore totalement disparu et il est donc préférable de

rester vigilant sur l’achèvement de la couverture et de l’aménagement des territoires. Mais on peut d’ores et déjà dire que notre pays ne court pas le risque d’être handicapé sur ce plan. En revanche, les principales marges de progrès se situent encore et toujours au niveau du développement des usages et de l’appropriation des outils numériques par les acteurs économiques, notamment par les PME.

■ **Paroles d’élus – Les petites et moyennes entreprises sont encore nombreuses (0,5 million) à ne pas être connectées à l’économie numérique. Comment faire pour accélérer la compétitivité des entreprises en s’appuyant sur les nouvelles technologies ?**



■ **Pascal Allizard** Il faut éviter de tenir un discours culpabilisant en direction des PME. Ces dernières traversent, comme les autres acteurs économiques, la crise la plus grave depuis un demi-siècle et nombre d’entre elles en paient les conséquences. Il n’en reste pas moins que les chiffres de l’Insee, s’ils mettent en évidence des progrès réguliers, montrent également des carences ou des retards. Ainsi, en janvier 2010, 97 % des sociétés de plus

de dix salariés étaient connectés à Internet, mais seulement 58 % d’entre elles disposaient d’un site web. Un effort doit donc être fait par l’ensemble des acteurs afin de permettre une accélération de l’appropriation des solutions numériques par les PME. L’ensemble des acteurs, cela regroupe les pouvoirs publics, les opérateurs, les SSII – grandes et petites –, les fédérations professionnelles, les consulaires, etc. Un travail de sensibilisation, d’aide à l’appropriation des technologies numériques est mené par les agences de développement économique, qui mettent également en place des outils d’accompagnement des entreprises vers le e-commerce. Pour sa part, le CNER a tenu, le 12 mai dernier, avec la société Export Entreprises, un colloque très instructif sur le rôle et les enjeux des outils Internet dans le développement international des PME.

■ **Paroles d’élus – Comment mieux faire jouer, en France, le levier des nouvelles technologies pour accélérer le développement économique des territoires ?**

■ **Pascal Allizard** Il me semble qu’il existe un décalage entre le comportement des entreprises et celui des usagers-clients-consommateurs, qui sont, le plus souvent, les salariés de ces mêmes entreprises. Les clients-consommateurs évoluent très rapidement ; ils sont déjà utilisateurs des technologies de demain. En 2011, en France, il devrait se vendre plus de smartphones que d’ordinateurs, sans parler des tablettes tactiles. Ce dynamisme se perçoit dans certaines filières : les professionnels et les métiers du tourisme sont très fortement investis dans le m-tourisme (“m” pour téléphone mobile), dont *Paroles d’élus* s’est déjà fait l’écho. Le nombre de Français qui vivent connectés en temps réel est en augmentation permanente. On peut donc imaginer une accélération des réponses des PME et autres structures sous la pression des clients-consommateurs, salariés et cadres en entreprises

ou au sein de divers organismes. Les nouvelles technologies devraient ainsi connaître un développement plus rapide sous cette double pression résultant de l’accroissement simultané de l’offre et de la demande.

■ **Paroles d’élus – Dans quelle mesure pensez-vous que l’arrivée de la fibre permettra d’accroître l’attractivité économique des territoires ?**

■ **Pascal Allizard** Réjouissons-nous tout d’abord que la France soit sur la bonne voie pour tenir ses objectifs en matière de déploiement de la fibre optique sur l’ensemble du territoire d’ici quinze ans, comme vient de le confirmer le président de l’Arcep, Jean-Ludovic Silicani. Cela sera dû aux actions



menées par France Télécom Orange, qui prévoit d’investir 2 milliards d’euros dans cette technologie entre 2010 et 2015, comme par ses concurrents, qui ont également signé, en 2010, un accord de partage d’investissements et de mutualisation des réseaux de fibre optique dans certaines communes en zone très dense. Les réseaux haut débit sont aussi indispensables aujourd’hui que l’étaient les autoroutes il y a dix ans. Ils sont donc la condition sine qua non du maintien et du développement de l’attractivité des territoires, aussi bien pour les nouveaux investisseurs et les entreprises déjà implantées, que pour les populations nouvelles ou encore l’attractivité touristique. Mais ce sont surtout les territoires ruraux qui ont beaucoup à gagner avec la fibre. D’où la nécessité de veiller à leur équipement dans de bonnes conditions.



Natacha Bouchart
maire de Calais,
sénatrice du
Pas-de-Calais

interview

La ville de Calais a choisi de faciliter l'accès nomade aux informations ainsi que d'accompagner et d'anticiper les nouveaux usages numériques. Le premier secteur à bénéficier de ces nouvelles technologies sera le tourisme, et donc l'économie globale du territoire. Le patrimoine présent sur le territoire sera valorisé grâce à des contenus multimédias accessibles depuis les téléphones portables des Calaisiens, comme de ceux des touristes français et étrangers. Explications de Natacha Bouchart, maire de Calais et sénatrice du Pas-de-Calais.

Calais bénéficie d'une situation géographique exceptionnelle, que les nouvelles technologies

nous permettent de mettre en avant. Notre but est d'encourager chacune et chacun à appréhender à son rythme les nouvelles technologies de la communication."

■ **Paroles d'élus** Comment allez-vous vous appuyer sur les nouvelles technologies pour mieux aborder la perspective de Calais comme base arrière des JO 2012 ?

■ **Natacha Bouchart** Si Calais est base arrière des JO, elle l'est pour l'accueil des athlètes, mais surtout des touristes qui arriveront en masse pour assister à cet événement international. Ce public est avant tout mobile et à l'affût d'informations qu'il reçoit notamment par le biais du téléphone portable. Dans la perspective d'accompagner ce flux de voyageurs en transit dans la ville, ces technologies favorisent la visite de Calais et de ses principaux monuments durant leur séjour.

■ **Paroles d'élus** Quelles sont vos attentes grâce à ces innovations (flashcode, guide vocal) que vous lancez dans le domaine du tourisme ?

■ **Natacha Bouchart** Il est trop tôt pour évoquer un premier bilan. Cependant, nous remarquons d'ores et déjà l'adhésion des professionnels du tourisme dont, entre autres, les restaurateurs et les hôteliers. Grâce à ces nouvelles technologies, nous espérons répondre aux attentes des

Calaisiens comme des touristes : les Français, évidemment, mais également les Anglais, les Belges, les Néerlandais et bien d'autres. Calais bénéficie d'une situation géographique exceptionnelle que les nouvelles technologies nous permettent de mettre en avant. La combinaison flashcode/guide vocal nous offre ainsi la possibilité de toucher l'ensemble de la population. Le but est de ne pas exclure les utilisateurs potentiels qui ne disposent pas de smartphones mais, au contraire, d'encourager chacune et chacun à appréhender à son rythme les nouvelles technologies de la communication.

■ **Paroles d'élus** Au-delà des flashcodes, quels sont les nouveaux usages que vous souhaitez privilégier sur votre territoire ? Et pourquoi ?

■ **Natacha Bouchart** Outre les nombreux services et formulaires en ligne déjà disponibles sur le site Internet de la ville, nous souhaitons développer, à l'avenir, d'autres outils, notamment la géolocalisation. Grâce à la position GPS, les individus le souhaitant pourront obtenir des informations plus précises, par exemple à quelle distance ils se situent d'un bâtiment.

De plus, nous réfléchissons à la future mise en place de bornes interactives pour renseigner le mieux possible les voyageurs. Toutefois, il est important d'analyser la durabilité de ces nouvelles technologies et de les développer en fonction de la capacité de la population à se les approprier. Il ne s'agit pas de suivre toutes les technologies, mais plutôt de s'orienter vers un développement raisonné et durable de ces nouveaux outils d'information et de communication afin que chacun, Calaisien ou touriste, puisse en bénéficier.

> calais.fr

repères

■ **Le flashcode comme outil d'aide à la visite.** À Calais, une trentaine de panneaux "histoire de la cité" jouxtent les points d'intérêt touristique. Chacun est équipé d'un flashcode qui, une fois flashé, dirige le visiteur sur la page d'un site Internet de la Ville spécialement créé pour l'occasion et adapté à la navigation mobile. Cette page,

qui s'ouvre sur le mobile, renseigne sur l'histoire du monument : vidéos, photos, anecdotes, documents historiques consultables en ligne apportant un éclairage historique complémentaire.
■ **Un guide vocal.** Pour les personnes qui ne possèdent pas de smartphone, la ville a mis en place un système de guide vocal

accessible par téléphone (coût d'un appel local). Un transfert vers un message vocal permet d'obtenir des informations complémentaires.
■ **Téléservices et téléformulaires.** La mairie de Calais propose d'effectuer de très nombreuses demandes d'actes administratifs municipaux via les téléservices et les téléformulaires disponibles

sur son site Internet : extrait d'actes d'état civil, inscription sur les listes électorales et recensement citoyen, inscription à la garderie, dans les crèches, sur la liste des assistantes maternelles agréées, changement d'adresse, annonce destinée aux journaux électroniques municipaux. Avec de nombreux téléformulaires...



Yves Daudigny,
président du
Conseil général
de l'Aisne

interview

L'Aisne conserve toujours comme fer de lance de son économie ses activités agricoles. Mais ce territoire peut également compter sur un savoir-faire industriel fort, à l'origine de l'implantation de nombreuses entreprises manufacturières. Aujourd'hui, à côté de pôles d'excellence éprouvés (agroalimentaire, textile, cosmétique) se développent de multiples activités liées aux nouvelles technologies. Entretien sur ce thème avec Yves Daudigny, président du Conseil général de l'Aisne.

Aujourd'hui, le numérique a la dimension d'un service public, au même titre que

le rail, l'électricité ou le téléphone hier. Sur un territoire rural comme l'Aisne, la lutte contre la fracture numérique est un enjeu en termes d'aménagement du territoire, mais également d'éducation, d'accès à la culture, d'attractivité, etc."

■ **Paroles d'élus** Bien que votre département soit essentiellement rural, il est aujourd'hui 100 % ADSL. Comment avez-vous conduit cette politique d'aménagement numérique ?

■ **Yves Daudigny** Pour que l'Aisne soit 100 % ADSL, il a fallu procéder en plusieurs étapes. Dans le cadre du plan Internet haut débit pour tous de France Télécom, les 160 centraux du département ont été équipés de l'ADSL en 2004 et 2005, de sorte que 98 % des foyers ont pu accéder à ce service. Le Conseil général a ensuite signé, en 2006, la charte du département innovant avec France Télécom Orange afin de favoriser les nouveaux services et les usages innovants du haut débit. Cependant, tous les foyers du département ne pouvaient bénéficier de l'ADSL : 2 % des lignes, soit environ 5 000 foyers, étaient inéligibles à cette technologie pour des raisons techniques. Le Conseil général a alors lancé un appel d'offres en vue d'obtenir des solutions radio dans 41 communes (1,5 % des foyers axonais). Concernant les 0,5 % restant, il apporte une contribution de 300 euros pour l'installation satellitaire. Afin de parachever cette couverture, le Conseil général a attribué à France Télécom Orange un marché "NRA Zone d'ombre" pour les 30 dernières communes. Ce marché

a été signé en mai 2011 et permettra à tous les foyers de l'Aisne d'être éligibles à l'ADSL en 2012.

■ **Paroles d'élus** En matière d'éducation, vous menez également une expérience ambitieuse. Pourriez-vous nous la présenter ?

■ **Yves Daudigny** Dans le cadre de notre plan Collèges, qui consiste à rénover l'ensemble des collèges publics, nous installons progressivement des Espaces numériques de travail. Toutes les classes sont câblées, équipées de tableaux blancs interactifs, vidéoprojecteurs, postes informatiques, etc. L'originalité de notre démarche ? La remise d'ordinateurs portables à chaque professeur avec téléassistance/dépannage par notre service informatique et la mise à disposition d'un bouquet de ressources en ligne sélectionnées avec le CRDP (centre régional de documentation pédagogique). L'expérimentation s'est effectuée dans trois collèges publics de l'Aisne, elle est aujourd'hui étendue à tous les collèges au fur et à mesure de l'avancée des travaux du plan Collèges.

■ **Paroles d'élus** Quelle place accordez-vous aux nouvelles technologies dans votre propre administration ?

■ **Yves Daudigny** Nous avons fait le choix d'un service informatique intégré

et professionnel pour être à la pointe de l'innovation. Concrètement, cette recherche d'optimisation passe par la gestion intelligente de notre flotte de véhicules, l'expérimentation du télétravail, la mise en œuvre de plateformes collaboratives interservices ou la création d'un portail "social"... avec des téléformations organisées en interne. Avec la présence de nombreux sites du Conseil général sur le territoire, l'utilisation de réseaux de télécommunications s'est vite révélée essentielle.

■ **Paroles d'élus** Les nouvelles technologies peuvent-elles être un atout pour l'attractivité du territoire ?

■ **Yves Daudigny** Regardez le travail de notre agence de développement touristique : tous les territoires sont aujourd'hui en concurrence pour attirer des entreprises, des touristes, de nouveaux habitants. C'est souvent la communication qui fait la différence. Avec nos sites Internet, nos pages sur les réseaux sociaux, les QR codes avec des modes innovants de découverte de notre territoire, le geocaching, le guidage virtuel, nous multiplions notre potentiel de présence et de séduction... L'agence a accompli, en ce sens, une véritable révolution numérique.

> randonner.fr, aisne.fr

repères

■ **Le portail social.** Cette plateforme collaborative développée par la Direction informatique du Conseil général à partir des outils Sharepoint et CRM Dynamics concerne tous les agents du domaine social. Elle assure l'interface avec l'ensemble des applications gérées par les services centraux, permet la relation entre agents et services, et rassemble toutes les informations de terrain relatives aux usagers. Elle inclut la version numérisée des

dossiers papier constitués en classothèque informatisée.
■ **Travail nomade.** Le Conseil général de l'Aisne expérimente actuellement un plan de mobilité de ses agents "assisté par ordinateur". Trois situations de travail sont déclinées dans ce plan :
- **télétravailleurs à domicile :** ils sont équipés d'un ordinateur et accèdent à un "bureau virtuel" au moyen de leur abonnement Internet ;
- **agents intersites :** ils retrouvent

leur environnement de travail habituel à partir de n'importe quel site administratif ;
- **agents nomades :** amenés à se déplacer fréquemment, ils peuvent se connecter au "bureau virtuel" à partir de n'importe quel endroit du territoire.
■ **Espace virtuel pour randonnée bien réelle.** Le site www.randonner.fr, créé par l'agence de développement et de réservation touristique de l'Aisne, permet aux promeneurs et

randonneurs (à pied, à vélo ou à cheval) de découvrir des centaines de parcours accessibles à tous. Recherches par thème, territoire, longueur, niveau de difficultés, possibilité de télécharger les données sur mobile ou ordinateur et de les partager sur Facebook, etc. Le site offre de nombreuses fonctionnalités. Vous pouvez ainsi signaler un problème sur votre parcours, télécharger le tracé GPS ou encore l'observer dans google maps.

Télétravail adapté aux personnes handicapées



“La création d’un centre de télétravail utilisant les TIC à Althen-des-Paluds se veut un projet ambitieux, innovant et unique dans la région PACA. Porté par une volonté politique forte, il répond à une réelle attente.”

Lucien Stanzione, maire d’Althen-des-Paluds

Althen-des-Paluds (Vaucluse)

■ **Réinsertion** Le village d’Althen-des-Paluds a engagé la construction d’un centre de télétravail pour les personnes en situation de handicap. Ce centre, avec ses postes adaptés et associés à l’usage des TIC, doit favoriser la réinsertion professionnelle. Unique en région Provence-Alpes-Côte d’Azur (PACA), cette initiative vise en premier lieu les personnes présentant un handicap moteur. Le centre, qui proposera un service de qualité à des entreprises ou des structures publiques, sera en outre un lieu de rencontres et d’échanges pour toutes les personnes intéressées. > cabinet.communication@althendespaluds.fr

> Si cette initiative vous intéresse, retrouvez-en l’intégralité sur parolesdelus.com



Aujourd’hui



Demain ?



31 logements accessibles

Centre de vie La Garance



Du très haut débit pour les entreprises

Perpignan-Méditerranée CA (Pyrénées-Orientales)



“Ce nouveau service permet à nos entreprises de gagner en compétitivité et en performance pour hisser notre territoire Perpignan-Méditerranée au niveau des grands centres d’affaires européens.”

Jean-Paul Alduy, président de la Communauté d’agglomération Perpignan-Méditerranée

■ **Compétitivité** Depuis février 2010, Perpignan-Méditerranée a déployé sur le territoire de l’agglomération un réseau très haut débit avec le souci de faire bénéficier d’une éligibilité de plusieurs dizaines de Mbit/s les entreprises implantées sur ses parcs d’activités. Pour cette collectivité, il a paru essentiel de proposer à des tarifs particulièrement attractifs ce nouveau service comme facteur d’amélioration de la compétitivité et de développement de nouvelles activités pour toutes les entreprises locales. > économie@perpignan-mediterranee.org

> Retrouvez la présentation des enjeux, de la mise en place, du bilan et perspectives de cette initiative sur parolesdelus.com

Un site Internet qui a du goût



> Plus de détails sur cette initiative sur [parolesdelus.com](#)

Charente Développement (Charente)



“Mélange de saveurs et de spécialités gastronomiques, la Charente vous emmène faire un voyage au cœur de la découverte gustative, de l’originalité et de la variété de ses produits.”
Philippe Bouty, président de l’agence Charente Développement, conseiller général de Charente

■ **Gastronomie** Le site [terredesaveurs.com](#) présente en photos plus de 700 produits et 150 entreprises, avec les lieux de vente au public. Ce n’est pas un site marchand, mais il propose la vente de paniers garnis. Grâce à la recherche multicritères ou géographique, l’internaute peut connaître tous les vigneron indépendants ou toutes les entreprises d’un pays en cliquant sur une carte. Le site en français ou en anglais offre, en outre, des recettes du terroir ainsi que des informations sur les événements gastronomiques locaux.
> m.chatenet@charente-developpement.com

Le Morbihan navigue en mode 2.0

Sagemor (Morbihan)



> Toutes les informations sur cette initiative sur [parolesdelus.com](#)



“Notre démarche s’inscrit dans une double approche : placer le client au cœur du dispositif et mutualiser nos moyens à son profit, à l’échelle d’un ou plusieurs bassins de navigation.”
Jo Brohan, président de la Sagemor, conseiller général du Morbihan, maire de Muzillac

■ **Ports en réseau** Créée par le Conseil général, la Sagemor est une entreprise publique locale chargée de gérer et d’exploiter une dizaine de ports du département. Alors qu’en France la plupart des ports sont administrés de façon isolée, la Sagemor travaille en réseau. Pour faire bouger les bateaux et générer de l’activité pour l’économie locale, elle a lancé un service unique en France : une application web 2.0 développée autour du site [passeportescalles.com](#) et d’un serveur vocal interactif permettant d’assurer l’information des plaisanciers et des ports en temps réel. > sagemor@sagemor.fr



Fécamp joue la web TV

Fécamp (Seine-Maritime)



“Orange Web TV permet de ne plus noyer les 60 vidéos annuelles de notre ville dans la masse des vidéos hébergées par les plateformes privées. Et la communication est mieux maîtrisée avec la suppression des publicités et des vidéos associées.”
Patrick Jeanne, maire de Fécamp, vice-président du Conseil général de Seine-Maritime

■ **Vidéos en ligne** Peu satisfaite des services proposés par les plateformes d’hébergement de vidéos, la ville de Fécamp a choisi de mettre en place, dans le cadre de son site Internet, sa propre web TV. La solution Orange Web TV, adoptée en juin 2011, lui permet de donner plus de visibilité à la soixantaine de vidéos qu’elle produit chaque année, de mieux valoriser les grands événements locaux et l’information de proximité (travaux, décisions municipales...) ainsi que la démarche participative développée par la ville. > eric.tindiliere@ville-fecamp.fr

> Pour plus d’informations sur cette initiative, rendez-vous sur [parolesdelus.com](#)

Le NFC, comment ça marche ?

Le NFC (Near Field Communication) est une technologie de connexion sans fil à courte distance. Cette technologie est intégrée par les opérateurs mobiles dans les mobiles sous le label Cityzi. Pour cela, il suffit d'un téléphone Cityzi et d'une carte SIM adaptée. La carte SIM stocke de manière sécurisée les données nécessaires aux transactions. Adaptée à la téléphonie mobile, cette technologie a deux principaux usages : elle sert d'émulation de cartes dans les téléphones portables et de lecteur de

cibles (les cibles sont des étiquettes NFC contenant des données). Pour les collectivités, cette technologie a l'avantage de faciliter la vie des administrés, d'optimiser la gestion interne (intervenants terrains), de favoriser le développement du commerce local et de contribuer à la protection de l'environnement. Un facilitateur de vie, pratique, familier et efficace. Le label Cityzi permet d'identifier les cibles et les équipements compatibles (une gamme complète de téléphones Cityzi sera disponible dès la fin 2011).



1 Cityzi, pour se simplifier la vie

Les services mobiles sans contact Cityzi vont simplifier de nombreux usages de notre vie quotidienne en faisant interagir le mobile avec d'autres appareils, de manière simple, sécurisée et rapide. Ainsi, un simple "passage" du téléphone mobile près du lecteur (valideur de tickets de transport, terminal de paiement...) donnera accès au tramway, servira à payer ou à créditer sa carte de fidélité. À savoir : l'architecture technique utilisée pour Cityzi garantit le respect de la vie privée.

2 Révolution dans les transports pour l'utilisateur

Avec son mobile Cityzi, l'utilisateur va pouvoir acheter instantanément son ticket ou son abonnement au tarif correspondant à son profil. Il utilisera son mobile pour valider son titre. De plus, par rapport à une carte, il pourra avoir accès à l'horaire du bus en temps réel en passant son mobile sur une cible à l'arrêt du bus ou même chez lui. Rapidité, simplicité, liberté sont les mots qui viennent à l'esprit des usagers de ce service, actuellement en fonctionnement à Nice.



3 Dans le tourisme, une nouvelle expérience devient possible

Grâce aux cibles Cityzi associées aux œuvres d'art dans les musées ou dans la ville, des contenus multimédias pourront enrichir l'expérience du visiteur. La simplicité d'usage et l'attrait du mobile rassembleront petits et grands pour écouter un commentaire audio d'une œuvre, d'une cathédrale, ou découvrir une image vieille de cent ans de l'endroit où l'on se trouve. Ces services mettront également à disposition de véritables guides touristiques dans la ville par le biais des cibles.

4 Améliorer la gestion des agents de collectivité, intervenants terrain

Les intervenants disposeront, avec ces services, d'un planning à jour sur mobile. Finis les formulaires papier. Les informations recueillies sont garanties, tout comme leur fiabilité. Désormais, la collectivité peut facilement vérifier qu'un espace vert est entretenu, que la ronde d'un agent de sécurité est effectuée ou que la facturation des prestations d'aide à domicile a été correctement réalisée. À partir du mobile, la collectivité pourra aussi intégrer une application remplaçant les multiples cartes de citoyen (piscine, bibliothèque...) en donnant accès à des services et des informations adaptés à chaque profil.



retour sur

Géographie numérique à Saint-Dié

Saint-Dié-des-Vosges (Vosges)

La géographie et le monde de la haute technologie sont désormais indissociables, explique pour *Paroles d'élus*, Freddy Clairembault, le directeur du festival international de géographie de Saint-Dié-des-Vosges.

■ **Le témoin** “Saint-Dié-des-Vosges est un lieu de rencontre mondial pour la géographie depuis plus de vingt ans, comme le salon de la géomatique depuis 1997. Cela montre que la géographie est une science vivante, appliquée aux problèmes de la vie courante via des réseaux (eau, électricité, routes), avec pour toile de fond l’aménagement du territoire. Le salon présente la gestion de l’espace et de sa représentation de manière dynamique et actualisée au bénéfice du plus grand nombre : les geeks (NDLR : passionnés) ; les scolaires, les étudiants et les universitaires ; le grand public. L’accent est surtout mis sur la connaissance des nouvelles technologies issues de la géomatique. Il s’agit de nouer et de renforcer des partenariats avec des sociétés, dont France Télécom Orange, et de faciliter des rencontres professionnelles. En tant que directeur, j’apprécie l’apport innovant, au quotidien, des applications qui améliorent la vie de nos concitoyens. Concernant la thématique du festival international de géographie

(FIG), nous avons placé sous les projecteurs « l’Afrique plurielle : paradoxes et ambitions ». Le FIG est devenu une référence dans le monde universitaire et économique des utilisateurs de la géomatique. Il est reconnu par les acteurs du domaine. Il peut s’enorgueillir de la participation du public, notamment par le geocaching, mais reste encore à la recherche d’une plus grande reconnaissance internationale. L’événement pourrait chercher à être plus en phase avec les préoccupations du milieu, présenter plus de sujets intéressant les concitoyens et de solutions innovantes, être un lieu de rencontre économique à vocation mondiale via les problématiques géographiques.”

historique

■ “Comment un territoire peut attirer un large public en devenant la capitale de la géographie et en accueillant son salon.” Ainsi se présentait le festival international de géographie dans le tome 5 de *Paroles d'élus* (page 40), qui revient sur cet événement pour en apprécier les évolutions, les avancées et les progrès.

“La géomatique nous donne une nouvelle représentation du monde et de la place de l’homme dans celui-ci. Elle apporte des réponses concrètes à la gestion des espaces.”

Freddy Clairembault, directeur du festival international de géographie

■ L'él



Christian Pierret, maire de Saint-Dié, ancien ministre

À Saint-Dié-des-Vosges, le citoyen peut découvrir des innovations géographiques pratiques, susceptibles de changer la vie quotidienne. C’est un lieu dynamique de rencontres et d’échanges qui met la ville en effervescence et a beaucoup de succès. Avec 50 000 visiteurs, les retombées économiques sont réelles. Ce résultat est l’aboutissement d’un long travail réalisé par l’association ADFIG, présidée par Jean-Robert Pitte, l’Institut et le comité scientifique du festival. Pour faire évoluer et, en quelque sorte, pérenniser cet événement, la ville réfléchit à la création d’une école internationale de géographie appliquée, école d’application postdoctorale dont les enseignants viendront du monde entier. Le développement d’un territoire comme le nôtre passe par une mutation intellectuelle : l’existence de centres de recherche et d’innovation capables d’être gagnants dans la mondialisation de la connaissance en générant les entreprises de demain.

> cndp.fr/fig-st-die/
> saint-die.eu/accueilfig